AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1. Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (projet c) – pp 418 (dossier 119740004), à sa séance du 10 décembre 2019, a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011),* les premiers projets de résolution dont la description suit :

a) Résolution numéro CA19 240577 autorisant 4 nouvelles enseignes commerciales pour le bâtiment situé au 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, et ce, en dérogation notamment à l'article 5 du *Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère borné par les rues Drummond, La Gauchetière, Stanley et le boulevard René-Lévesque, dans le quartier de Saint-Antoine (7908)* relatif, entre autres, aux enseignes permises – pp 416 (dossier 1194869012);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

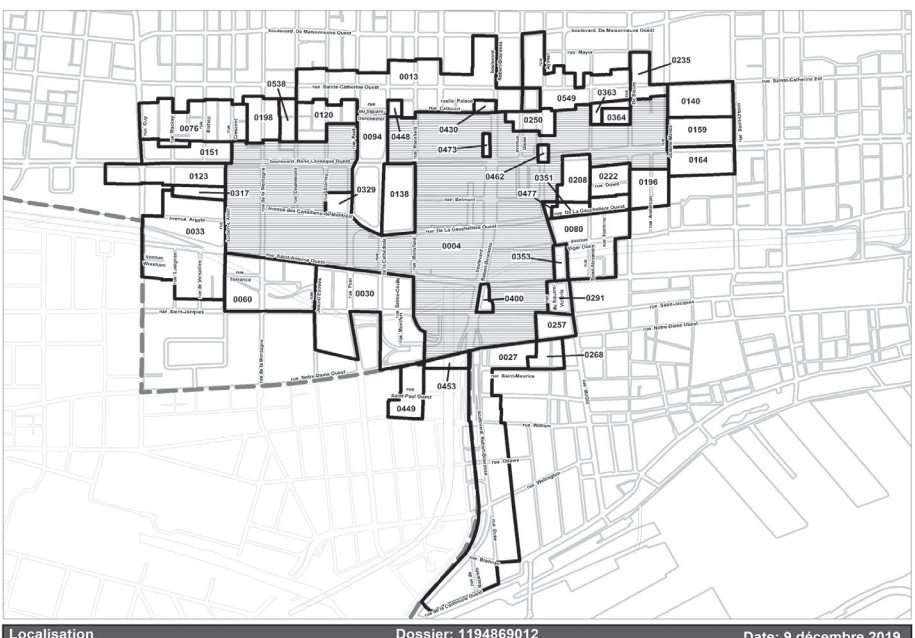

Localisation — Dossier: 1194869012 — Date: 9 décembre 2019

Zone(s) visée(s) — Zones contiguës — Limite arrondissement de Ville-Marie

Ville-Marie Montréal

b) Résolution numéro CA19 240578 autorisant l'aménagement de 30 logements dans le bâtiment situé aux adresses civiques 1419 à 1441, rue Pierce, et ce, en dérogation notamment à l'article 143 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatif, entre autres, aux catégories d'usages résidentielle (R), mixte (M) et équipements collectifs et institutionnels (E) – pp 417 (dossier 1198398007);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

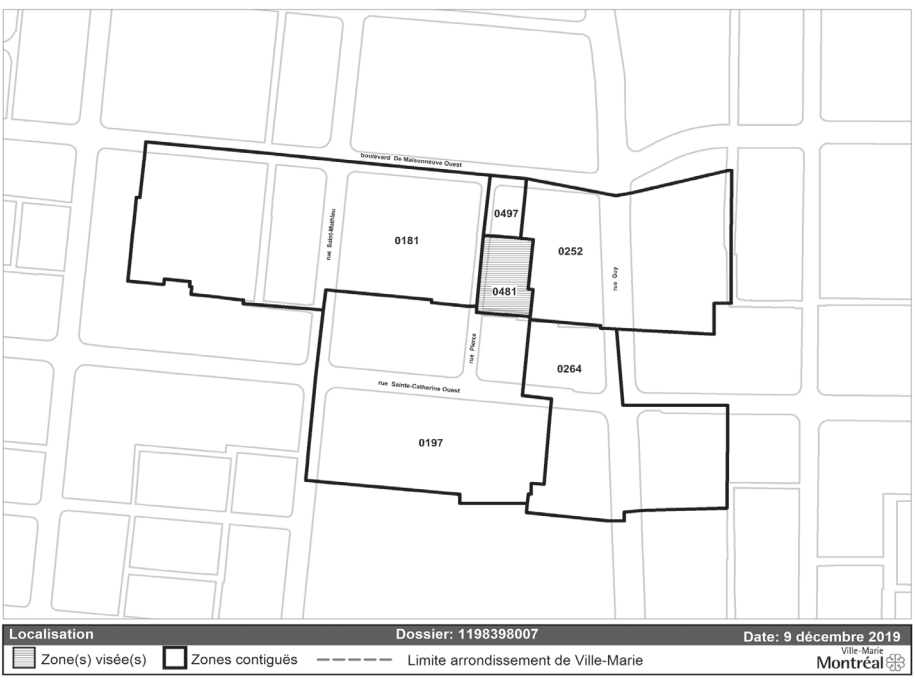

Localisation — Dossier: 1198398007 — Date: 9 décembre 2019

Zone(s) visée(s) — Zones contiguës — Limite arrondissement de Ville-Marie

Ville-Marie Montréal

c) Résolution numéro CA19 240574 autorisant un projet immobilier à usages mixtes comprenant la transformation et la restauration des immeubles situés aux 2105 à 2137, rue De Bleury et une nouvelle construction sur les lots adjacents, et ce, en dérogation notamment à l'article 10 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatif, entre autres, à la hauteur maximale en mètres – pp 418 (dossier 1197400004);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

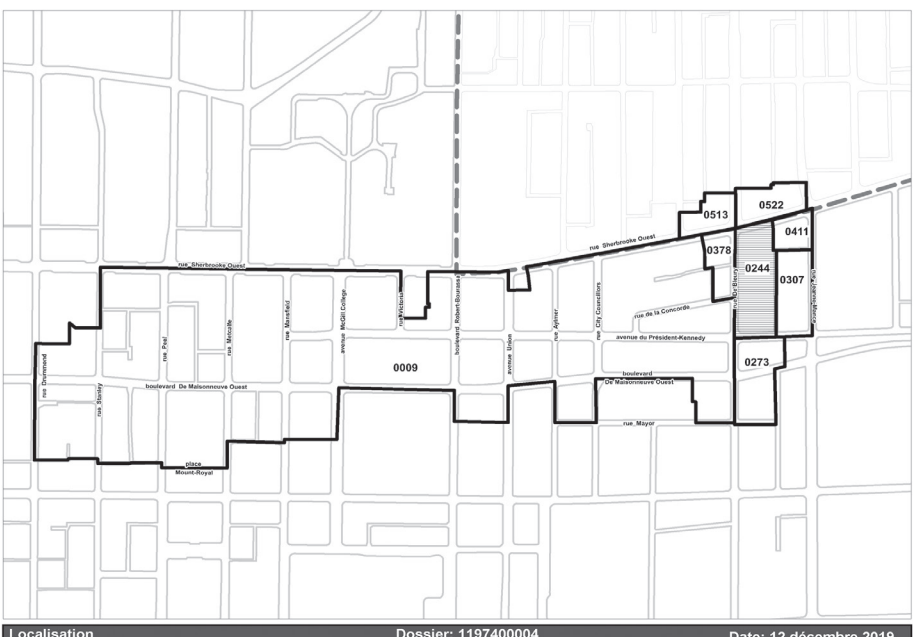

Localisation — Dossier: 1197400004 — Date: 12 décembre 2019

Zone(s) visée(s) — Zones contiguës — Limite arrondissement de Ville-Marie

Ville-Marie Montréal

d) Résolution numéro CA19 240586 modifiant le délai de réalisation pour les autorisations accordées par la résolution CA12 240057 pour le bâtiment situé au 2310, rue Sainte-Catherine Est et 805, rue Fullum (ancien presbytère Saint-Vincent-de-Paul) – pp 419 (dossier 1196255020);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

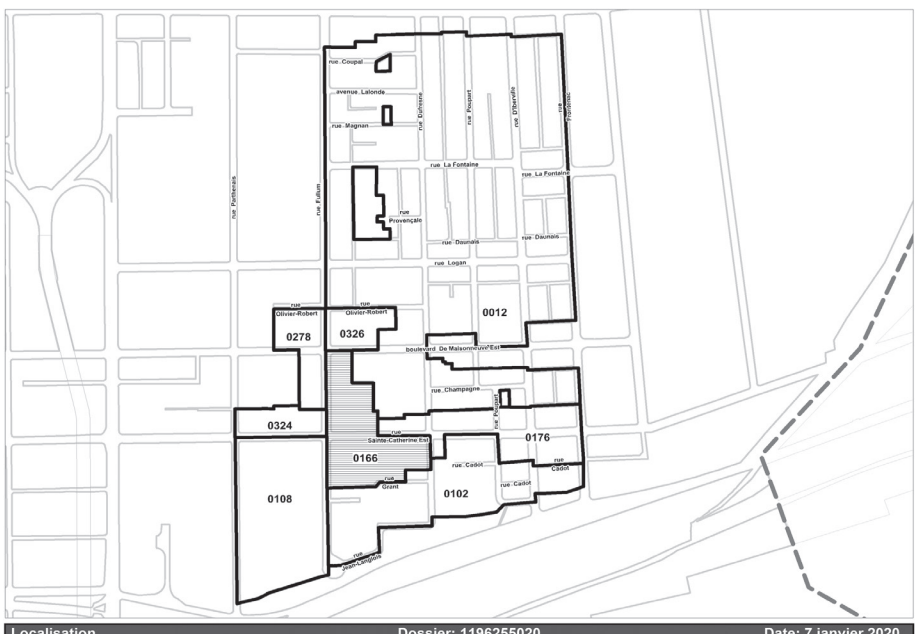

Localisation — Dossier: 1196255020 — Date: 7 janvier 2020

Zone(s) visée(s) — Zones contiguës — Limite arrondissement de Ville-Marie

Ville-Marie Montréal

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le 29 janvier 2020, à compter de 17 h 30, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, la mairesse d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.

4. Les projets b) et c) contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Les documents pertinents peuvent être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM.

Fait à Montréal, le 11 janvier 2020

La secrétaire d'arrondissement
Katerine Rowan, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie